

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Enfants et adolescents autistes :
Genève sur la sellette du Comité des droits de l'enfant des Nations unies**

Genève, le 18 août 2014 - Ségrégation, discrimination, privation et abus. En mai 2014, un rapport de l'association Autisme Genève dénonçait auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies des faits et situations vécus par les enfants et adolescents autistes à Genève, contrevenant directement à la Convention relative aux droits de l'enfant. A la suite de ce rapport, le Comité demande à la Suisse et à Genève des informations complètes et actualisées sur le sujet, avant le 15 octobre 2014. Autisme Genève espère enfin obtenir une réaction des autorités par rapport à la situation actuelle qui prive ces enfants de leurs droits fondamentaux (droit à l'éducation, à des soins appropriés et à la participation active à la vie de la collectivité).

A Genève, la discrimination de l'enfant avec un trouble du spectre autistique (TSA) s'opère dès la détection de sa différence, puisque la voie préconisée est celle de la séparation du milieu ordinaire, coupant l'enfant autiste de ses pairs et du milieu social dans lequel il devrait le plus naturellement évoluer. Les conséquences sont graves, puisque les enfants autistes ont déjà à la base un déficit social, et celui-ci est renforcé par la ségrégation.

Exclus d'office du système scolaire ordinaire, les enfants autistes sont placés dans des institutions où le personnel, en majorité peu formé, utilise rarement les approches éducatives recommandées au niveau international pour le bon développement de ces enfants.

Faute de moyens financiers, le Centre d'intervention précoce en autisme (CIPA) de Genève, qui offre un encadrement de qualité aux enfants en âges préscolaires, n'est disponible que pour sept enfants sur la soixantaine qui devrait pouvoir en bénéficier chaque année !

Enfin, Autisme Genève demande que l'inclusion des enfants autistes à l'école ordinaire passe des promesses aux actes, grâce à une redistribution des ressources humaines et financières allouées à l'éducation spécialisée.

Depuis sa création en 2007, Autisme Genève dénonce également l'existence de certains traitements psychiatriques et demande leur interdiction.

Faute de statistiques – une lacune de plus pour notre pays – et de réponses claires de la part des autorités, l'association a décidé de présenter son rapport directement auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies. C'est sur la base de son rapport que ce Comité demande à la Suisse d'apporter des réponses complémentaires aux questions 9, 17, 18 lère partie et 4 IIIe partie, sur la situation des enfants autistes qui y vivent.

Le Comité des droits de l'enfant - Soixante-huitième session - se réunira entre le 12 et 30 janvier 2015 et le Point 4 de l'ordre du jour provisoire sera consacré à l'examen des rapports des États parties.

Pour de plus amples informations :

Marie-Jeanne Accietto, Présidente d'Autisme Genève – tél 079 330 61 90

presidente@autisme-ge.ch

www.autisme-ge.ch

Lire le rapport d'Autisme Genève au Comité des droits de l'enfant sur: www.autisme-ge.ch

Lire les questions du Comité des droits de l'enfant à la Suisse sur:

http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fCH.E%2fQ%2f2-4&Lang=en

Autisme Genève est une association à but non lucratif qui réunit des parents d'enfants avec un Trouble du spectre autistique (TSA). Elle est ouverte également aux professionnels.

Elle a pour objectifs d'informer et de soutenir les familles concernées et de défendre les droits et les intérêts de leurs enfants. Elle organise des formations pour les parents et les professionnels, propose divers services destinés aux enfants et adolescents, développe des projets en collaboration avec les services de l'Etat et sensibilise le grand public.

Autisme Genève organise tous les deux ans un colloque scientifique de niveau international, qui déplace à chaque fois plus de 400 personnes. Ont été traités depuis 2008 les découvertes scientifiques en autisme, l'éthique et les projets pour la petite enfance, ainsi que le partenariat entre parents et professionnels.

Le prochain colloque aura lieu au CMU de Genève, le samedi 15 novembre 2014 et aborde le thème de l'inclusion des personnes avec un TSA à l'école, au travail, dans la société.

http://www.autisme-ge.ch/?page_id=5639>

« Une personne avec un trouble du spectre autistique peut progresser et apprendre toute sa vie. Les caractéristiques de ces troubles sont très variables d'un individu à l'autre et elles peuvent considérablement s'atténuer jusqu'au point de ne plus être visibles.

Une intervention coordonnée éducative pédagogique et thérapeutique ciblée optimise les chances de développement de ces personnes sur tous les plans. Une scolarisation en milieu ordinaire, lorsqu'elle est possible, renforce la progression par la stimulation intellectuelle et le contexte de socialisation qu'elle propose. »

Introduction de la brochure ; « TSA, regard sur les troubles du spectre autistiques »

http://edu.ge.ch/beph/IMG/pdf/regard_sur_les_troubles_du_spectre_autistique_19_11_2012_definitif.pdf> réalisée par l'Office médico-pédagogique du DIP en consultation avec Autisme Genève, et destinée aux enseignants.

Avec mes meilleures salutations,

Marie-Jeanne Accietto
Présidente

Autisme Genève
www.autisme-ge.ch
4, rue des Pavillons
1205 Genève - CH

[+ 41 22/329 32 07](tel:+41223293207)

[+ 41 79/330 61 90](tel:+41793306190)

Blog: <http://miseenabyme.blog.tdg.ch/>